



L'ADAPT – association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

26 mars 2009

DISCOURS D'INAUGURATION DU CMPR DE L'ADAPT / LOIRET

Madame La Ministre, Mesdames et Messieurs,

Au nom de L'ADAPT, de son CA, de ses militants, de ses professionnels, et tout particulièrement des professionnels et des patients ici présents je vous souhaite la bienvenue à l'occasion de l'inauguration officielle du Centre de Médecine Physique et de Réadaptation de L'ADAPT à Amilly dans le Loiret.

Si l'ouverture du Centre a eu lieu il y a un peu plus d'un an, sa montée en charge n'est pas tout à fait achevée puisque 22 lits de rééducation seront encore installés d'ici la fin 2009 pour atteindre une capacité totale de 108 lits et places. Lors de la visite vous avez pu apprécier la fonctionnalité des locaux et la qualité des équipements destinés à la mise en œuvre des soins de suite et de réadaptation.

Si l'établissement que nous inaugurons ce jour est nouvellement sorti de terre, le Centre de Rééducation est en activité depuis longtemps.

Connu sous le nom de « Centre des Ormes », il a ouvert ses portes il y a un peu plus de 50 ans, à une vingtaine de kilomètres au sud de Montargis, sur la commune d'Ouzouer-des-Champs.

C'est là que L'ADAPT a développé ses savoir-faire dans la prise en charge d'enfants puis d'adultes en rééducation fonctionnelle, savoir-faire qui ont, depuis, fait sa réputation.

Toutefois compte tenu de l'inadaptation croissante des locaux et de leur éloignement il devenait nécessaire et incontournable de tourner une page.

Parmi tous les projets envisagés, et eu égard aux liens privilégiés existant avec le CH de l'agglomération de Montargis, le rapprochement de nos deux structures est apparu comme la solution la plus pertinente.

Pertinente ne signifie ni évidente ni facile à réaliser.

Entre la signature de la convention cadre en 2002, par les Présidents de L'ADAPT et du CH, et l'entrée dans les lieux fin 2007, il aura fallu de nombreuses rencontres et travaux en commun pour finaliser le partenariat public / privé. Je veux rendre hommage à mon prédécesseur Monsieur Jean-Jacques BOISSARD, Président de



L'ADAPT – association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

L'ADAPT pendant plus de 20 ans, signataire de la convention cadre, qui s'est battu au coté des équipes de Ouzouer pour assurer un avenir au Centre des Ormes, convaincu qu'il était de la nécessité de cet établissement pour répondre aux besoins de la population.

Les inévitables difficultés rencontrées lors de la construction ont achevé de sceller la coopération entre nos structures qui se poursuit non seulement sur le plan médical mais également au niveau de la logistique.

Monsieur POULCALLEC, Directeur du CH, vous qui avec votre équipe avez assumé en tant que maître d'ouvrage la responsabilité de la construction et assuré le suivi des travaux, tâche bien ingrate et très prenante y compris pour répondre à nos demandes complémentaires, soyez remercié chaleureusement. Vous trouverez toujours en nous des partenaires soucieux du renforcement de nos coopérations dans l'intérêt des patients et au service de la santé publique.

J'ai dans mon propos sauté une étape : celle du nerf de la guerre , celle du financement des investissements immobiliers.

Grâce à l'initiative et au soutien déterminé et constant du DARH Monsieur Legrand et de ses collaborateurs le projet a été autorisé puis inscrit dans le plan hôpital 2007 permettant au CMPR de poursuivre son activité dans les excellentes conditions que vous avez constatées.

Monsieur Le Directeur, nous vous en sommes infiniment reconnaissants.

Projeté, autorisé, financé, construit, en fonction effective et par vous Madame la Ministre, inauguré aujourd'hui, ce CMPR - participant depuis 1977 à l'exécution du service public hospitalier - accueille aujourd'hui des patients porteurs de pathologies lourdes et notamment : des suites d'accidents vasculaires cérébraux, des scléroses en plaques et maladies dégénératives ou inflammatoires du système nerveux central et périphérique, des traumatisés crâniens, des amputés, des blessés médullaires.

Assurer une rééducation permettant le maximum d'autonomie et de bien être aux patients constitue la préoccupation première de tous les professionnels. Une prise en charge intensive par l'équipe pluridisciplinaire très complète (*kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, neuropsychologue, orthophonistes, professeur d'activités sportives, assistante sociale, infirmières, aides-soignants*.) sous la conduite et la responsabilité des médecins spécialistes en médecine physique et de réadaptation et du médecin généraliste, constitue la base du travail : la récupération des capacités, le retour à l'autonomie, l'accompagnement des patients dans leur projet



L'ADAPT – association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

vers un retour à la vie la plus ordinaire possible, "pour vivre avec et comme les autres".

La réinsertion professionnelle, à l'issue de la rééducation, est envisagée tout comme la réinsertion sociale, dès l'arrivée dans le Centre. L'ADAPT a créée dans ses établissements sanitaires une démarche spécifique dite « Démarche Précoce d'Insertion » qui a donné lieu à la rédaction d'une norme AFNOR. Aujourd'hui, l'insertion est l'une des missions confiées à tous les Centres de Rééducation. Au cours de la visite, les professionnels vous ont présenté les différentes étapes de cette démarche.

L'ADAPT, association de la loi de 1901, reconnue d'utilité publique, gère 75 établissements et services qui ont assuré, auprès de 11000 personnes en 2008, les soins de suite et la réadaptation, la rééducation professionnelle, l'éducation spéciale auprès des enfants et adolescents, l'aide par le travail et enfin l'accompagnement dans la vie personnelle sociale et professionnelle ; l'objectif commun à tous ces établissements et services c'est l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.

Cet objectif a été fixé par notre Fondatrice Suzanne Fouché qui en 1929, dans les pires années de la tuberculose dont elle était elle-même atteinte, a créée L'ADAPT « pour adapter le diminué physique au travail et le travail au diminué physique » afin qu'il prenne toute sa place dans la société ; elle défendait également ce qu'elle appelait « la médecine de l'Homme » c'est-à-dire celle qui voit la personne et pas seulement sa maladie.

Formidables intuitions de Suzanne Fouché qui à mes yeux est la première inspiratrice et actrice du début des politiques en faveur des personnes handicapées. Dans les mois qui viennent nous célébrerons le 80^{ème} anniversaire de L'ADAPT dans chaque établissement et service ainsi qu'au niveau national et nous lui rendrons l'hommage qui convient.

Le CA de L'ADAPT a fixé ses orientations pour les années à venir s'inscrivant dans une politique de développement choisi d'établissements et de services pour personnes handicapées correspondant à des besoins sanitaires et médicosociaux non satisfaits à ce jour dans les diverses régions de France.

La dimension sanitaire et médicosociale de L'ADAPT depuis plus de 50 ans nous montre que ces deux secteurs forment un ensemble cohérent, avec des équipements interdépendants qui doivent fonctionner comme des plateformes de ressources avec des liens étroits afin d'apporter aux patients et aux usagers, en fonction de leurs besoins, les meilleures réponses évolutives possibles.



L'ADAPT – association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

De ce point de vue la création des Agences Régionales de Santé est pour L'ADAPT une bonne décision. Leur réussite dépendra particulièrement de la capacité des DARS et de leurs équipes à faire sauter le cloisonnement existant entre ces secteurs et à faire partager aux responsables de ces secteurs un référentiel de valeur en terme de santé publique et de les fédérer autour d'objectifs communs.

Aux orientations de développement prises par le CA de L'ADAPT conformes à nos métiers sanitaires et médicosociaux, s'ajoute la volonté de poursuivre notre engagement dans l'insertion des personnes handicapées en milieu ordinaire de travail et notamment en préparant la 13^{ème} semaine pour l'emploi des personnes handicapées en novembre 2009 ; vous connaissez bien cette manifestation Madame la Ministre car vous avez inauguré l'ouverture de cette semaine en 2007 au Lido. Nous allons désormais plus loin avec la création au sein de L'ADAPT d'un service destiné aux entreprises publiques et privées et aux fonctions publiques afin de leurs apporter des actions de formations, de sensibilisation, d'accompagnement dans la gestion positive de leur obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Pour conclure mon propos, Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs, et après avoir remercié à nouveau l'équipe de professionnels du CMPR pour ses compétences, son dynamisme, son engagement, et pour les nouveaux défis qu'elle est prête à relever, je dirais :

Les Fondamentaux de L'ADAPT, ses engagements, son ambition au service des personnes handicapées se résument en trois mots :

le premier c'est servir,
le deuxième s'est aussi servir
et le troisième c'est encore et toujours servir.

Je vous remercie de votre attention.

Georges Riffard
Président de L'ADAPT